

PARTIES COMMUNES AUX TROIS FORMATIONS

Atelier découverte (9h) : La voix parlée

Optimiser le potentiel vocal technique et expressif de chacun à travers jeux, exercices et conseils autour du corps, du souffle, de la phonation, de la projection, de la diction, du texte, des possibilités expressives, des émotions.

Informations administratives / Sorties

Le reste du temps est réparti entre les thèmes suivants :

- Communication (relation presse – publicité), droits d'auteurs, (SACD), financements, subventions, le théâtre à la FSCF, échanges, documentation, bilans, etc. A noter : de la documentation ainsi que des bibliographies sont mises à la disposition des stagiaires.
- Les soirées sont organisées en fonction du lieu de stage (sortie théâtrale, visite du terroir, atelier marionnettes, etc.)

Le stagiaire est libre d'apporter des textes, DVD ou encore photos de son travail. Les formations sont aussi un lieu d'échanges où chacun peut partager des expériences et le plaisir du théâtre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les formations fédérales sont proposées avec ou sans hébergement.

Dates

Les formations débutent le dimanche 21 août 2016, à partir de 14h30 et se terminent le samedi 27 août 2016 à 15h00.

Lieu

Association La Fraternelle de Viscomtat – Viscomtat (63).

Tarifs

Licenciés FSCF : 565 € pension complète (350 € sans hébergement – repas compris).

Non licenciés FSCF : 830 € pension complète (600 € sans hébergement – repas compris).

Inscription

La fiche d'inscription, ainsi que le règlement du montant du stage (chèque à l'ordre de la Fédération Sportive et Culturelle de France) doivent parvenir à la Fédération Sportive et Culturelle de France – 22 rue Oberkampf – 75011 PARIS, le lundi 20 juin 2016 au plus tard (au-delà, l'hébergement ne pourra pas être garanti). Il est demandé au stagiaire de joindre une courte présentation de son expérience théâtrale et de préciser un point particulier qu'il souhaite voir abordé lors de la formation.

Hébergement

Hébergement en chambres doubles, chambres de village et suivant le nombre d'inscrits, Hôtellerie Notre Dame de l'Hermitage.

Restauration

La restauration s'effectue sur place. Les stagiaires sont tenus de prendre leurs repas en commun et de participer aux soirées prévues, même s'ils ont choisi la formule sans hébergement. Les repas sont compris dans tous les cas.

Rejoignez-nous sur



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pour s'inscrire à une formation fédérale FSCF, compléter et retourner le bulletin d'inscription en téléchargement sur le site www.fscf.asso.fr, rubrique « formations fédérales ».

Pour plus de renseignements, contacter le service activités et formations fédérales du siège fédéral :
pauline.tardiveau@fscf.asso.fr
T 01 43 38 65 70.

Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr

FSCF - Association Loi 1901 - Photos : FSCF - Marc Casado/Fotolia.com - Création graphique : ImageConcept 06 14 21 07 52 - Mai 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique.

FORMATIONS FÉDÉRALES FSCF

Animer
un atelier
théâtre
amateur

DU DIMANCHE 21 AOÛT
AU SAMEDI 27 AOÛT 2016

ASSOCIATION LA FRATERNELLE
63250 VISCOMTAT

FORMATION À L'ANIMATION THÉÂTRALE
DIRECTION D'ACTEURS, MISE EN SCÈNE
ET DRAMATURGIE.





La Fédération Sportive et Culturelle de France propose trois formations fédérales pour l'activité théâtre : l'Animateur Fédéral 1 (AF1) 1ère partie sur la thématique «Formation à l'animation», l'Animateur Fédéral 1 2ème partie sur la thématique «Direction d'acteurs», l'Animateur Fédéral 2 (AF2) sur la thématique « Mise en scène et dramaturgie».

Ces formations sont accessibles à tous les acteurs du théâtre amateur âgés de 17 ans ayant une expérience théâtrale, porteur d'un projet d'atelier et d'animation ou qui sont déjà en situation d'animation.

Elles sont ouvertes à toutes personnes qui recherchent de nouveaux outils et qui ont besoin de structurer leur démarche ou simplement de se ressourcer.

A l'issue du cursus de formation fédérale incluant l'UFF et le PSC1 (voir catalogue des formations fédérales FSCF), le Brevet d'Animateur Fédéral sera délivré au stagiaire licencié.

FORMATION D'ANIMATEUR FÉDÉRAL NIVEAU 1 (AF1)

FORMATION 1^{ÈRE} PARTIE (AF1 / 1) ANIMER UN ATELIER THÉÂTRE

Formation et création d'histoire (24h)

Atelier de pratique où le stagiaire expérimente des exercices et se met en situation d'animation.

Pourquoi un atelier? Quel projet? Quel public? Quel rythme?

Les différentes expériences, les difficultés rencontrées, etc.

Thèmes abordés :

La mise en disponibilité ; la respiration ; la voix ; le rythme ; la concentration et la mémorisation, l'espace ; l'écoute ; les sentiments et émotions ; la création d'histoires ; comment encourager la créativité et l'expression de l'imaginaire, gérer les improvisations à partir de mots, d'objets, de gestes, de costumes ou accessoires, de musique. Structurer une séance. Le répertoire.

Gestion des groupes (4h)

L'animateur face au groupe, l'autorité, la dynamique, la gestion des conflits.

FORMATION 2^{ÈME} PARTIE (AF1 / 2) DIRECTION D'ACTEURS

Atelier pratique (24h)

Lecture, mise en espace, direction d'acteurs à partir de textes courts ou d'extraits. Justifier son choix, distribuer les rôles, clarifier le rôle du directeur d'acteurs, comment amener les acteurs à être le plus juste possible.

S'essayer sur une grande (5 personnes et plus) et une petite distribution (1 à 2 personnes).

Chacun sera à son tour directeur d'acteurs et comédien.



FORMATION D'ANIMATEUR FÉDÉRAL NIVEAU 2 (AF2)

MISE EN SCÈNE ET DRAMATURGIE

Atelier pratique (28h)

A partir d'une œuvre complète, travail à la table, étude dramaturgique, choix d'une scène et mise en scène de celle-ci en tenant compte de l'environnement social et historique de l'œuvre, de l'auteur.

Envisager le projet dans sa globalité (projet scénographie, costume, musique, etc.).

L'œuvre sera envoyée au stagiaire avant le stage pour lecture.

Chacun sera à son tour metteur en scène et comédien.

A noter : Dans le cadre du cursus de formation, il est demandé aux stagiaires d'envoyer à la FSCF un **compte-rendu d'expérience terrain**, au plus tard avec l'inscription au stage Mise en scène/Dramaturgie.

Un entretien individuel entre le stagiaire et l'intervenant permettra de le commenter au cours de ce stage. Si le compte rendu n'est pas remis dans les temps, le brevet ne peut être validé qu'à la session de 2017. (Dépliant du cursus complet sur demande).